

Ma mission : trouver mon entreprise

1. JE CONNAIS MON SUJET

Avant toute chose, le principal c'est de **se connaître** :

J'apprends à parler de mon parcours et de mes expériences. Je **fais le point** sur mes qualités et mes défauts et sur qui je suis. Je cherche **des informations** sur la formation que je souhaite faire et sur l'apprentissage (rémunération, congés annuels, période d'essai ...). Pour finir, je recherche des informations sur l'entreprise à laquelle je postule.

3. JE CONTACTE L'ENTREPRISE

Lorsque vous postulez en ligne, il est important de joindre un **message personnalisé** à votre CV et à votre lettre de motivation. Si vous appelez pour la première fois une entreprise, demandez en premier si elle recrute et si oui, s'ils peuvent vous donner **les coordonnées** de la personne en charge du recrutement afin que vous puissiez envoyer un mail ou convenir d'un rendez-vous directement.

Très important : vous devez **relancer** l'entreprise au maximum 15 jours après avoir postulé.

5. JE GÈRE MES CONTACTS

Il est impératif de tenir à jour un **tableau** avec vos démarches de recherches.

Dans celui-ci inscrivez : le nom de l'entreprise, son adresse complète, le nom du contact, le numéro de téléphone, la date du contact, par quel biais vous avez postulé, la date de **relance** et une case observation.

2. JE RECHERCHE UNE ENTREPRISE

Internet facilite les recherches d'offres : annonces Pôle emploi, Indeed, le bon coin, le portail de l'alternance, la bonne formation.fr, trouvetonenentreprise.com, Monster, Keljob, France apprentissage ... Cependant, il convient également de **démarcher en direct** des entreprises de votre zone géographique. Pour vous aider à trouver les entreprises autour de chez vous, utilisez les pages jaunes, société.com ...

Les acteurs de l'emploi peuvent également vous aider : CIO, CIDJ, missions locales, Pôle emploi ...

4. JE ME PRÉPARE À L'ENTRETIEN

Il est primordial de **se préparer** à l'entretien d'embauche afin d'arriver le plus détendu possible. Pour cela, faites cet exercice de **simulation** avec un de vos proches (parents, amis ...).

Réfléchissez aux questions potentielles et à vos réponses. Sur internet vous trouverez de nombreux sites qui pourront vous donner des listes de questions prévisibles.

Un entretien préparé est un entretien où vous ne serez pas **déstabilisé**. Vous pouvez également nous contacter si vous avez des questions avant un entretien.

6. JE FAIS LE POINT AVEC MON CONSEILLER

Contactez régulièrement votre conseiller en formation au sein du Pôle formation UIMM pour faire le point sur votre situation.

Si vous êtes en difficulté, surtout, contactez-nous.

02 31 46 77 11
candidature@fibn.fr